



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 1^{er} avril 2025 à 19h00 dans la salle de la mairie

Objet :

- Vote compte de gestion 2024
- Vote compte administratif 2024
- Vote de l'affectation du résultat 2024
- Vote des taux des impôts directs locaux 2025
- Vote du budget primitif 2025
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET

